

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CONSEILS ECONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES (AICESIS)

CURACAO, LES 7 ET 8 2019

Contribution du Conseil Economique et Social de Guinée à l'atelier d'échanges d'expériences sur la révolution numérique

Cet atelier constitue le troisième débat sur le thème de travail principal de la présidence roumaine, « La révolution numérique ».

Thème retenu par la Guinée pour l'atelier d'échanges de Curaçao:

Deuxième session

- Évaluation des politiques publiques et des actions des partenaires sociaux visant à promouvoir le développement de l'économie numérique et à gérer, de manière socialement équilibrée, les transitions vers cette économie.
- Contribution de l'économie numérique au développement économique et social, en particulier dans le cas des économies émergentes.

I. Introduction.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont partout fait leurs preuves comme facteurs incontournables du développement. Les TIC sont un secteur transversal à l'effet démultiplicateur direct sur l'ensemble des autres secteurs de l'activité économique. Elles constituent également un moyen de renforcement des capacités humaines et institutionnelles tant dans l'administration qu'en milieu d'affaires formel et informel, dans les zones urbaines ou rurales.

En effet, les progrès technologiques rapides réalisés dans tous les domaines et particulièrement dans le domaine du traitement de l'information ont bouleversé notre monde.

A l'image de la révolution industrielle du 18^e siècle, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), nées de la convergence de l'Informatique avec les moyens des télécommunications et de l'audiovisuel, ont réduit le monde en un village planétaire et donné naissance à la Société de l'Information, à l'Economie Numérique, ou Economie de l'Information et du Savoir.

Par ailleurs, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont partout fait leurs preuves comme facteurs incontournables du développement. Les TIC sont un secteur transversal à l'effet démultiplicateur direct sur l'ensemble des autres secteurs de l'activité économique. Elles constituent également un moyen de renforcement des capacités humaines et institutionnelles tant dans l'administration qu'en milieu d'affaires, dans les zones urbaines ou rurales.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent de nos jours, un outil moderne de communication et de gestion des informations d'où la nécessité pour l'Administration Publique Guinéenne, d'intégrer le volet “

modernisation l'administration " dans son processus de décentralisation entrepris sur tout le territoire national.

Cette modernisation passe par l'appropriation et l'utilisation renforcée des TIC en vue d'un renforcement cohérent et équilibré de la capacité opérationnelle de l'ensemble des structures administratives du pays.

II. - Évaluation des politiques publiques et des actions des partenaires sociaux visant à promouvoir le développement de l'économie numérique et à gérer, de manière socialement équilibrée, les transitions vers cette économie.

- Contribution de l'économie numérique au développement économique et social, en particulier dans le cas des économies émergentes.

Aujourd'hui, sous l'impulsion des autorités du pays, le Ministère en charge de l'économie numérique a déployé de gros efforts qui ont permis d'obtenir des résultats très probants en termes de promotion des conditions de développement de l'économie numérique, de renforcement du cadre institutionnel et de développement de la connectivité et des services numériques sur tout le territoire national.

Parmi les résultats obtenus, on peut citer :

- L'adoption et promulgation de la loi n° 2015/018/AN du 13 août 2015 « relative aux télécommunications et aux technologies de l'information » qui transpose les actes additionnels de la CEDEAO ;
- Le raccordement de la Guinée au câble sous-marin ACE qui a abouti à la création de la GUILAB (la Guinéenne de Large bande) ;
- Le lancement en 2015 du projet de construction du Backbone national à fibre optique sur plus de 4 000 km dont les bretelles prévues permettront à la Guinée de se raccorder au 6 pays limitrophes ;
- Les travaux de réhabilitation du réseau métropolitain de Conakry ;
- La mise en place d'un premier point d'échange internet (IXP) et le démarrage des travaux d'un second devant servir de redondance.

Soucieux donc de poursuivre et surtout de renforcer tous ces efforts déployés jusque-là dans ce secteur, le Gouvernement, à travers le Plan National de Développement Économique et Social 2016-2020 (PNDES), s'est fixé pour objectif de favoriser le développement de l'écosystème du numérique en vue de faire des TIC une locomotive du développement économique et social de la Guinée.

La Guinée, connue pour son potentiel minier, veut diversifier ses leviers et pôles de croissance pour se positionner notamment comme locomotive dans

le développement de l'économie numérique. C'est pourquoi les autorités en charge de l'économie numérique ont décidé depuis 2016, d'organiser une semaine de détection et d'accompagnement des meilleures initiatives dans la conceptualisation de tous les aspects de la vie liés à l'économie numérique. Ce projet vise non seulement à amener les jeunes (de 18 à 35 ans) à entreprendre mais aussi à pérenniser les initiatives en donnant la possibilité aux meilleurs projets de bénéficier d'opportunités réelles leur permettant d'entrer de plein pied dans la vie économique active.

Les TIC favorisent l'entrepreneuriat local : Les observateurs ont remarqué l'émergence de nombreux services spécifiques aux pays africains (mobile banking, m-health, m-learning, e-commerce etc.)¹. Elles ouvrent ainsi un vaste champ de possibilités qu'il ne tient qu'aux individus compétents et créatifs d'explorer.

Découvrir, partager, Innover, Entreprendre sont les mots-clés de « Semaine de l'entrepreneuriat dans le numérique ». Cette devise reflète le domaine de prédilection des deux (2) acteurs impliqués dans l'organisation de l'évènement à savoir : l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP-Guinée) et le Ministère en charge de l'Economie-Numérique (MPTEN).

Cet évènement, de dimension internationale, édifie la façon dont les technologies de l'information et de la communication en général et l'internet en particulier sont en train d'être adoptées et utilisées par :

- les jeunes entrepreneurs et start-up pour développer et proposer des solutions ou des applications destinées à améliorer les conditions de vie socio-économique de leurs concitoyens ;
 - les entreprises déjà existantes pour créer et/ou améliorer leurs activités afin de continuer à proposer des produits et services innovants ;
 - les administrations pour garantir l'efficience et l'efficacité dans la fourniture des services publics, mais aussi pour accroître l'impact des programmes de développement socio-économique.
-

Autant d'éléments qui contribuent à asseoir une véritable Economie numérique en Guinée.

Ainsi, l'engagement du gouvernement pour faire de l'écosystème des Technologies de l'Information et de la Communication un levier de croissance des autres secteurs socio-économiques et l'accélération de l'amélioration du bien-être des populations a permis de mettre en place aujourd'hui un certain nombre de dispositifs dont entre autres :

- L'instauration d'un cadre légal et réglementaire attractif,
- L'adoption d'une stratégie Nationale de Développement des TIC et de l'Economie Numérique de la République de Guinée, 2016 - 2020
- L'atterrissage du câble sous-marin ACE en Guinée permettant d'améliorer la connectivité et de passer d'une capacité de moins de 50Mbps en 2013 à plus de 18Gbps en fin 2017,
- La couverture de l'ensemble des chefs-lieux de préfectures et de sous-préfectures ainsi que l'amélioration de la couverture du territoire en téléphonie mobile ont permis d'avoir un taux de pénétration mobile de plus de 98% et un taux de couverture du territoire de plus 70%,
- La construction d'un backbone national de près de 4500 Km,
- La mise en place d'un point d'échange internet pour domestiquer le trafic et améliorer la qualité et la rapidité des services internet.

Pour la mise en œuvre de cette vision, nous avons identifié trois grands piliers d'interventions :

1. La gouvernance :

Créer les conditions de développement de l'économie numérique à travers des réformes institutionnelles adaptées, un cadre réglementaire transparent, un arsenal juridique pour un meilleur encadrement de l'usage des réseaux et la protection des citoyens.

2. La Connectivité

Développer la connectivité et les services numériques sur tout le territoire à travers la construction d'infrastructures, la promotion de l'accès et réduire la fracture numérique entre zones rurales et urbaines.

3. Les TIC pour le développement (ICT4D)

Mettre les TIC au service du développement économique et social par la promotion de la gouvernance électronique (e-gouvernement),

l'amélioration des services sociaux (e-santé, e-éducation, etc.) et le développement d'applications et contenus adaptés à notre société et à notre économie.

En mettant **le développement des infrastructures de Télécommunications au centre de sa politique**, le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique démontre sa volonté d'accélérer avec le haut débit, le développement économique de la Guinée, en raison de la relation entre pénétration du haut débit et croissance du PIB.

En effet, quand les TIC et plus particulièrement l'économie numérique est soutenue par une politique attractive et des investissements adéquats, elle peut servir de levier et d'accélérateur de la croissance des autres secteurs économiques.

Ces résultats ont par ailleurs permis de mettre en place certains mécanismes parmi lesquels, l'amélioration du système économique et de la lutte contre la corruption dans la fiscalité, ainsi que pour la stabilité de l'écosystème économique, à travers une convention de concession, de fourniture, de mise en place d'exploitation et de gestion du guichet unique électronique pour le commerce extérieur. Cette convention signée cette année entre **le gouvernement guinéen/ Ministère du Budget et son partenaire l'entreprise Webb Fontaine Group**, permettra dans le cadre du programme du guichet unique pour le commerce extérieur, de fournir des informations et des documentations normalisées auprès d'un point d'entrée unique, afin d'y remplir toutes les formalités officielles liées à l'importation, à l'exportation et au transit.

Cette plateforme également permettra d'accroître les recettes de l'Etat et de sécuriser leur collecte par la mise en place des procédures de standard applicable uniformément à tous, et être en conformité avec les standards internationaux en matière de facilitation du commerce international et enfin, accroître la compétitivité des postes frontaliers maritimes et terrestres par la simplification, la standardisation, la facilitation et l'automatisation des formalités administratives et opérations liées aux transactions commerciales sur tout le territoire Guinéen.

Dans le cadre du développement économique et social, en particulier dans le cas des économies émergentes, il est important de mettre l'accent sur la technologie mobile qui continue de jouer un rôle clé afin de relever toute une série de défis

socio-économiques en Guinée. Face à cette évolution, les consommateurs sont désormais au cœur de la politique numérique.

Les changements provoqués par la montée de l'internet mobile ont indéniablement fourni de la valeur ajoutée aux consommateurs. Les marchés numériques hautement compétitifs et dynamiques ont générés de nouvelles manières de communiquer ainsi que des services utiles, avantageux et divertissants. Entres autres services, la santé, le sport, le cinéma, l'éducation, les jeux, l'agriculture, le commerce, le mobile money (portefeuille électronique mobile), la mobilisation sociale.....

En Guinée, il est une évidence aujourd'hui que le mobile peut apporter une plus value à la croissance socio-économique. Le mobile est entrain d'offrir plus d'autonomie aux femmes pour accéder aux informations et de prendre des décisions par rapport à leurs actions et autres services publics. Des mesures importantes sont prises (légales et réglementaires) pour faciliter l'accès à la communication et à l'information via le mobile.